

Plateforme recherche - gestion en faveur des lagunes méditerranéennes

Sept. 14

I. En préambule

Objectifs

La plateforme recherche - gestion en faveur des lagunes méditerranéennes est un espace d'échanges entre scientifiques et acteurs techniques s'intéressant aux lagunes méditerranéennes (gestionnaires des collectivités locales, associations, agents de l'Etat). Ses 2 objectifs principaux sont :

- le transfert de connaissance : **valoriser les acquis scientifiques opérationnels des projets de recherche** (méthodes, outils et concepts) **auprès du public technique** qui réalise des diagnostics et met en œuvre des stratégies d'action sur les milieux lagunaires méditerranéens.

- le montage de projets/collaborations : **encourager des collaborations pour la mise en place de projets de recherche pertinents, à dimension opérationnelle ou appliquée** sur les lagunes méditerranéennes, qui répondent véritablement aux besoins du terrain.

Contexte

Cette initiative est développée dans le cadre du Pôle-relais lagunes méditerranéennes¹, programme interrégional en Languedoc-Roussillon, PACA et Corse, dont la vocation est de mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques sur ces milieux, animer un réseau d'échange et sensibiliser les acteurs concernés, pour favoriser une meilleure reconnaissance de ces milieux, encourager de meilleures pratiques de gestion et in fine améliorer la situation des lagunes méditerranéennes françaises.

Dans ce cadre, des rencontres entre scientifiques et gestionnaires s'organisent régulièrement au cours de journées d'échanges thématiques interrégionales. Il est néanmoins apparu nécessaire d'offrir un espace d'échanges plus opérationnel, pour favoriser de nouvelles collaborations d'intérêts communs. Ce constat a été partagé lors du Comité d'orientation de 2012, comité consultatif qui réunit une fois tous les 2 ans décideurs, scientifiques et socio-professionnels et qui a produit de nombreuses recommandations en ce sens. Le Comité de pilotage² a ainsi validé le lancement de cette action.

Complémentarité avec les initiatives existantes

¹ composé des principaux financeurs : Onema, Agence de l'eau RMC, DREAL LR, PACA et Corse, Régions LR et PACA et les structures animatrice du Pôle lagunes.

² Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (ou Pôle lagunes) fait partie du réseau des Pôles-relais zones humides créés en 2001 dans la lignée du 1er Plan national zones humides ; il bénéficie depuis janvier 2014 d'une reconnaissance nationale par le biais d'une charte signée entre l'ONEMA, le ministère en charge de l'écologie (MEDDE) et les organismes ou consortiums qui se sont vus accorder ce label « Pôle-relais zones humides » pour une durée de 3 ans, renouvelable. Le Pôle-relais lagunes est un programme coordonné par la Tour du Valat en PACA, avec l'appui du Conservatoire d'espaces naturels du L-R et l'Office de l'environnement de la Corse.

A l'échelle nationale, des initiatives complémentaires existent sur le lien entre recherche et gestion sur les milieux humides :

- L'Office International de l'Eau répertorie par le biais de CARTEAU les projets de recherche réalisés sur le thème de l'eau dans le cadre de programmes de financement.
- Le Pôle-relais Marais Atlantiques, Manche et mer du Nord projette de répertorier à l'échelle nationale les acteurs de la recherche scientifique sur les milieux humides et les projets de recherche. L'information sera disponible sur le Portail national zones humides.
- Le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) a publié fin 2013 à la demande de l'Onema une synthèse des acquis et des besoins opérationnels sur les zones humides 2001-2011³ avec des propositions de transfert de connaissances et des pistes de recherche à encourager. Cette étude a préconisé la 'Promotion des interfaces connaissance communication entre acteurs et chercheurs : créer et inventer des lieux d'échange pour diffuser les connaissances opérationnelles et définir des projets de recherche collaboratifs'.

A l'échelle locale, cette initiative est complémentaire de celle engagée par l'association Cépralmar qui met en relation périodiquement les gestionnaires de Languedoc-Roussillon et les scientifiques sur la question de la qualité de la masse d'eau, notamment ces 14 dernières années au travers de son activité d'animation du Réseau de Suivi Lagunaire en Languedoc-Roussillon spécifique (données biologiques et physico-chimiques des milieux lagunaires).

De manière ponctuelle, le Pôle lagunes organise des restitutions de projets de recherche au travers de journées d'échanges interrégionales, notamment lorsqu'il est partenaire associé de ces projets en réponse à des demandes très spécifiques (par exemple : le projet Gelamed 2010-2013).

II. Principes de la plateforme

II.1. Des objectifs pour répondre aux recommandations du COMOR 2012

Lors du Comité d'orientation du Pôle lagunes de 2012, le lien de ce programme avec la communauté scientifique a été reconnu comme une « vraie plus-value » et la mise en œuvre d'une plateforme recherche-gestion a été recommandée. Les objectifs de cette plateforme en découlent comme l'indique le tableau 1 ci-après.

Tab 1 : Préconisations du COMOR 2012 (extrait CR du 27/09/2012⁴) et objectifs de la plateforme

Préconisations du COMOR sur le sujet : « le Pôle lagunes à l'interface de la recherche et de la gestion »	Objectifs de la plateforme recherche et gestion
« Mieux identifier les acteurs qui font aujourd'hui du lien entre la gestion et la recherche, les lacunes éventuelles, pour mieux positionner le Pôle lagunes suivant les thématiques formulées par les gestionnaires. Une cartographie des acteurs de la gestion/recherche pourrait à terme illustrer cette étude ».	1. Le transfert de connaissances : mettre à disposition les acquis scientifiques opérationnels auprès du public technique et favoriser des synergies avec les initiatives existantes au niveau national.
« Etre un appui aux gestionnaires pour la restitution vulgarisée de travaux scientifiques réalisés sur les lagunes et à destination de leurs élus ».	

³ GAYET, G. BARNAUD, G., 2013. Synthèse des acquis et des besoins opérationnels. Zones humides, recherches, développements (2001-2011). ONEMA, MNHN-SPN

⁴ Le compte rendu complet du Comor du 27 septembre 2012 est disponible sur : <http://www.pole-lagunes.org/actualites/infos-des-lagunes/etudes-et-projets/retour-sur-notre-comite-d-orientation-2012>

« Mettre en place une stratégie d'émergence de projets : être à l'écoute du monde scientifique (innovations et technicité) et des besoins des gestionnaires des ZH, permettre à ces acteurs de mieux communiquer pour envisager de monter des projets conjoints ».

Veiller à « intégrer dans cette plateforme les sciences sociales dans les problématiques de gestion par rapport aux nouveaux usages, aux nouveaux enjeux pour mieux comprendre qui sont les usagers, leur impact sur le milieu naturel.

2. La **collaboration vers le montage de projets**: encourager un travail collaboratif entre acteurs techniques et scientifiques (y.c.sociales) pour définir des questions de recherche à dimension opérationnelle pouvant déboucher sur le montage de projets.

II.2. Structure de la plateforme Recherche-Gestion

Les outils : Dans un objectif d'optimisation des moyens disponibles, cette plateforme s'appuie sur les outils de valorisation des connaissances et bonnes pratiques du Pôle lagunes : annuaire des compétences et BD bibliographique, lettre d'information numérique (Lettre des lagunes) et site Internet, fiches retours d'expériences (ou fiche REX).

Le territoire de réalisation de l'action : Il concerne les sites lagunaires de LR, PACA et Corse et leurs zones humides périphériques.

Qu'entend-on par Acquis Scientifique à Caractère Opérationnel (ASCO) ?

(tiré de l'étude MNHN 2013)

Un ASCO est issu d'un projet de recherche finalisé qui démontre son intérêt dans un contexte donné. Il s'agit d'un **concept, une méthode ou un outil directement utilisable par les acteurs techniques** dans un but donné. Le concept est une idée permettant d'organiser les connaissances et les perceptions relatives à un objet (ex : concept de bon état ou de gestion intégrée des zones côtières). La méthode est un ensemble ordonné de principes, de règles ou d'étapes (ex : un protocole) offrant le moyen de parvenir à un résultat donné. L'outil est l'élément d'une activité se référant à un moyen ou à un instrument (ex: outil de mesures de la qualité de l'eau).

La plateforme repose sur 2 volets interactifs : un volet dynamique et un volet prospectif :

Le volet dynamique : transférer les connaissances opérationnelles

Objectif :

Transférer les connaissances opérationnelles (ou ASCO cf. ci-dessus) des scientifiques vers les acteurs techniques intervenant dans la gestion et la préservation des milieux lagunaires méditerranéens.

Résultats attendus :

- Pour les acteurs techniques : (1) connaissance de méthodes ou outils directement mobilisables, de concepts à prendre en compte dans le cadre de leurs activités, (2) mise en réseau avec des interlocuteurs scientifiques pertinents ;
- Pour les acteurs scientifiques : (3) communication sur les projets de recherche et diffusion des résultats opérationnels (méthodes, outils et concepts) auprès du public technique et scientifique élargi.

Descriptif de l'action et moyens mis en œuvre :

Etape 1 : identifier les projets de recherche et leurs productions opérationnelles

Les acquis scientifiques à caractère opérationnels sont identifiés par le Pôle lagunes avec l'appui des scientifiques s'intéressant aux lagunes et des outils nationaux qui regroupent les projets scientifiques (outil Carteau, étude MNHN...) ou locaux.

Etape 2 : diffuser les méthodes et outils disponibles.

Après identification de ces ASCO, ceux-ci sont diffusés aux acteurs techniques par le biais des outils du Pôle lagunes existants (BD biblio, site Internet, Lettre des lagunes, fiches REX) en mettant davantage l'accent sur ces

retombées opérationnelles. Par ailleurs, de nouveaux outils seront définis, plus particulièrement adaptés à cette diffusion (rubrique spécifique sur site Internet, fiches méthodes et outils à créer sur le même principe que les fiches REX). Des initiatives extérieures sur d'autres sujets (ex : www.conservationevidence.com) pourraient constituer le point de départ d'une réflexion sur le format de cet espace.

Le volet prospectif : faire collaborer acteurs scientifiques et techniques

Objectif :

Encourager les réflexions collégiales entre scientifiques et acteurs techniques, pour définir des questions de recherche à dimension opérationnelle sur des thématiques d'intérêt manifeste pour les acteurs techniques (ex : maîtrise des invasions biologiques, suivi des blooms de phytoplancton, mesures des actions de restauration...) et pertinentes d'un point de vue scientifique (i.e. les connaissances scientifiques à ce sujet n'existent pas déjà). L'objectif final étant la mise en œuvre d'actions sur le terrain. Ce volet alimente le volet dynamique puisque ses productions sont à nouveau transférées à tous les acteurs techniques et la communauté scientifique élargie.

Résultats attendus :

- Identifier les acquis opérationnels (méthodes, outils et concepts) qui correspondent à des besoins opérationnels insatisfaits des acteurs techniques → orienter des actions de transfert de connaissances (vulgarisation).
- Identifier les besoins opérationnels insatisfaits des acteurs techniques, sans réponse scientifique à l'heure actuelle → proposition de problématique scientifique définie de manière collaborative entre scientifiques et acteurs et de nouveaux projets de recherche.

Descriptif de l'action et moyens mis en œuvre : Vers une journée thématique d'échanges

Etape 1 : Questionnaire pour identifier le sujet traité durant la journée thématique d'échanges.

Un questionnaire sur les besoins opérationnels diffusé aux acteurs techniques permettra l'identification et la hiérarchisation de l'intérêt manifeste des acteurs pour une thématique (changement climatique, démoustication, gestion de la fréquentation, espèces invasives, restauration du milieu...). Ainsi, le Pôle lagunes proposera à son comité de pilotage une thématique de travail. Pour la première année de mise en place en 2014, la thématique de la télédétection et de la cartographie est retenue.

Etape 2 : Journée thématique d'échanges.

Cette journée offre aux acteurs scientifiques et techniques la possibilité d'échanger sur les connaissances scientifiques existantes (qu'elles soient issues de la recherche fondamentale ou appliquée) et sur leurs attentes issues du terrain, afin d'identifier les actions de transfert et les pistes de recherche à dimension opérationnelle. L'intérêt pour les acteurs techniques est (1) de connaître les acquis opérationnels qui peuvent répondre à un besoin opérationnel de leur part, (2) de contribuer à la définition d'une question de recherche en rapport direct avec ses problématiques ou encore (3) de favoriser les expertises scientifiques sur leurs sites d'intervention. L'intérêt pour les scientifiques est principalement d'avoir un accès privilégié pour communiquer avec les acteurs, ce qui peut faciliter le montage de projets de recherche (accès à des sites d'étude ou démonstration de l'intérêt opérationnel d'un projet de recherche auprès des financeurs potentiels).

Y seront conviés :

- l'équipe qui anime le programme Pôle lagunes (CEN L-R, Fondation TDV et OEC) ;
- les membres du COPILOT du Pôle lagunes,
- les acteurs techniques et scientifiques identifiés comme ayant un intérêt particulier pour la thématique sélectionnée

Contenu type :

- Matinée : prises de paroles par les acteurs présents.

> Présentation de la plateforme recherche - gestion par le Pôle lagunes. *Durée : 20 minutes*

> Illustrations des problématiques rencontrées sur le terrain par les acteurs techniques sur la thématique de la journée. *Format de présentation commun par les acteurs techniques. Durée : maximum de 6 interventions, 5 minutes par intervention suivies d'échanges.*

> Présentation de méthodes, outils et concepts sur la thématique de la journée par les scientifiques. *Présentation par les scientifiques. Durée : maximum de 4 interventions, 10 minutes par intervention, suivies d'échange.*

- Après-midi : identification d'actions de transfert et de pistes de collaboration.

Table ronde : quelle convergence entre les besoins opérationnels des acteurs techniques et les acquis scientifiques à caractère opérationnel ?

Restitution des résultats de la table ronde.

A prévoir au préalable :

- Un format des diaporamas que les acteurs techniques et scientifiques n'auront plus qu'à remplir : réalisation d'une trame *.ppt prête à l'emploi.
- Contacter les acteurs techniques et scientifiques intéressés pour participer à cette journée pour pré-identifier les besoins et ASCO.

Le fonctionnement de la plateforme se schématise comme suit :

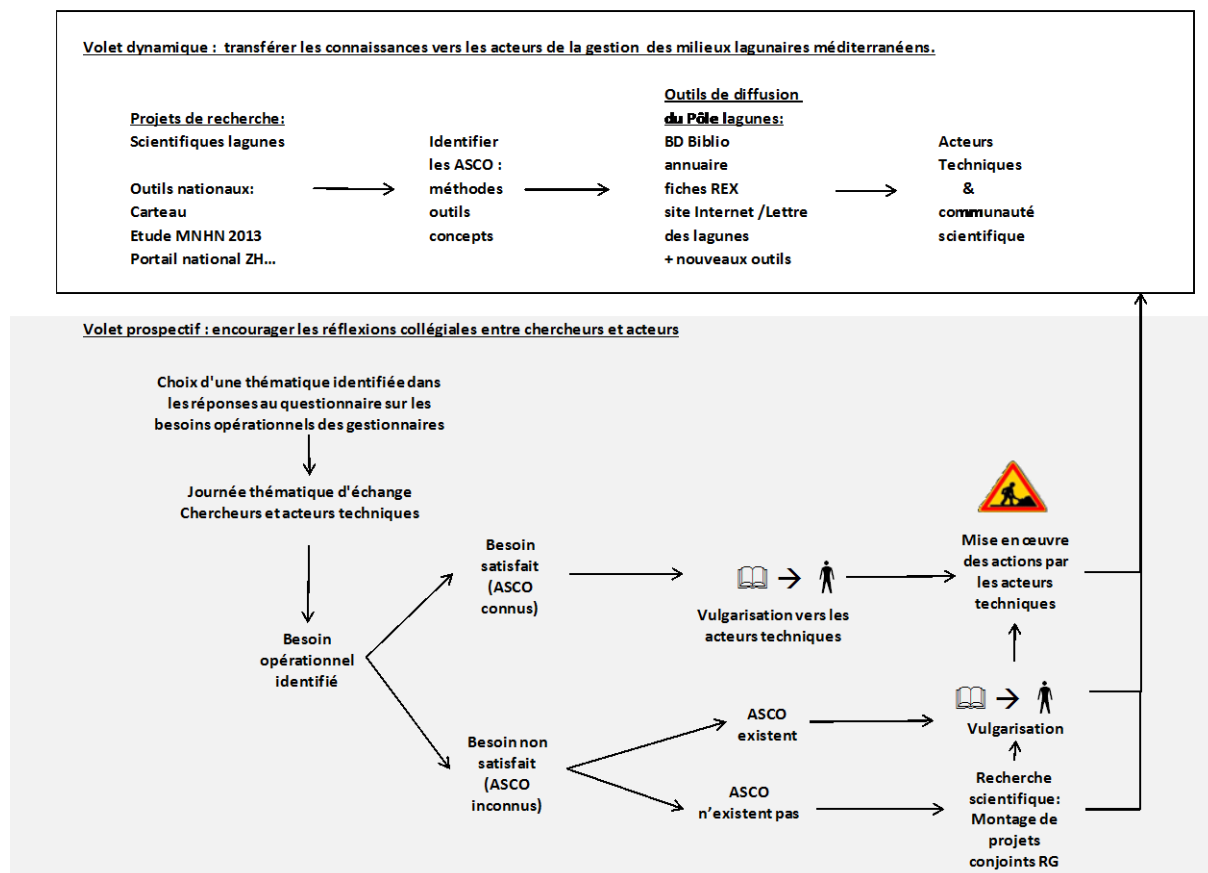


Figure 1 : Structure de la plate-forme recherche et gestion pilotée par le programme Pôle lagunes